



5

Rapport d'impact des financements verts

Extrait du rapport de gestion 2025

Introduction

Romande Energie a émis son premier Green Bond de 100 MCHF en 2022, suivi d'un emprunt vert de 150 MCHF en 2024. À la fin 2025, 94% des fonds issus de ces sources de financement vert avaient été alloués à des projets éligibles, reflétant l'engagement de l'entreprise envers son ambitieuse stratégie d'investissement en faveur de la transition énergétique.

Ces investissements dans les énergies renouvelables ont atteint 75.1 MCHF en 2025 et génèrent déjà un impact significatif, avec 5'563 tCO₂e d'émissions évitées en 2025, soit trois fois plus qu'en 2024.

Ces instruments financiers verts constituent un pilier central de sa stratégie de financement et soutiennent sa mission de décarboner la Suisse romande.

Objectif du rapport

Le présent rapport a pour objectif d'informer sur l'allocation des fonds levés par l'émission d'obligations vertes («Green Bonds») ainsi que la souscription à des emprunts verts («Green Loans»), en ligne avec le «Green Finance Framework» publié en 2022.* Le rapport rend compte des critères de sélection des projets éligibles ainsi que des détails du processus d'allocation, permettant de démontrer que les projets sélectionnés dans le cadre des financements verts du Groupe contribuent à la transition énergétique de la Suisse, en accord avec la Stratégie énergétique 2050.

La durabilité est au cœur de notre activité, et chaque nouveau projet comporte une dimension durable afin de garantir le respect de nos valeurs et de notre responsabilité sociétale.

Afin d'ancrer cette approche et de nous aligner de manière cohérente sur l'Agenda 2030 des Nations Unies, nous avons entamé en 2020 un processus de mise en conformité avec les 17 objectifs de développement durable (ODD).** À ce jour, 12 d'entre eux sont solidement intégrés dans notre stratégie d'entreprise.

Aperçu des financements verts de Romande Energie

Romande Energie Holding SA a émis avec succès son premier emprunt obligataire vert (Bullet) de 100 MCHF sur le marché suisse des capitaux en 2022 avec un coupon fixe de 2.625% (p.a.) et une durée de 15 années. Cette étape a marqué la première opération du Groupe sur le marché des «Green Bonds», montrant son engagement aux sources de financement durables.

En juillet 2024, Romande Energie Holding SA a signé un accord avec un nouveau partenaire financier, une banque cantonale suisse. Il porte sur un financement vert d'un montant de MCHF 150 pour une durée de 15 ans. Il répond parfaitement à la politique financière durable du Groupe, par une diversification et un échelonnement approprié des sources de financement, ainsi qu'une congruence des échéances, en lien avec nos investissements.

Ces financements viennent soutenir l'ambitieuse stratégie d'investissements du Groupe dans les énergies renouvelables.

Instrument de financement	Issue / origination date	ISIN	Maturité	Notionnel (MCHF)
Green Bond	15 juillet 2022	CH1196217017	15 juillet 2037	100
Green Loan	10 juillet 2024	N/A	10 juillet 2039	150

* Ce rapport est disponible sur le site web de Romande Energie: [Green Finance Framework – Romande Energie](#)

** <https://www.un.org/sustainabledevelopment/>

Rapport d'allocation

Informations de base

Date de publication du rapport	31 mars 2026
Fréquence de publication	Annuelle
Période de déclaration	Année calendaire 2025
Assurance externe	ISS
Approche de reporting	Évaluation sur l'ensemble du portefeuille.
Refinancement	Aucun fonds n'est alloué au refinancement.
Inclusion/retrait d'actifs	Aucun projet n'a été retiré du pool d'actifs pour la période de reporting.
Période de référence	Les projets lancés en 2020 et 2021 sont inclus, comme le permet notre cadre de financement vert (période rétrospective pouvant aller jusqu'à 3 ans).
Éligibilité partielle	Oui
Gestion des produits non affectés	Conformément aux politiques habituelles du Groupe Romande Energie en matière de liquidités.
Gestion des risques ESG	Le système de gestion environnementale de Romande Energie est certifié ISO 14001. L'entreprise veille également au strict respect de la législation et des réglementations environnementales. De plus, les projets d'infrastructure à grande échelle font l'objet d'une analyse environnementale approfondie. Les impacts sont surveillés et compensés conformément aux dispositions légales applicables. Sur le plan social, des consultations et des séances d'information avec les communautés locales ont lieu au début des projets.

Processus d'évaluation et de sélection des projets

Comme décrit dans notre Green Financing Framework (GFF) de 2022, Romande Energie Holding SA a renforcé l'intégration de la durabilité dans son modèle d'affaires en mettant en place un Green Finance Committee (GFC) interdépartemental dédié à l'identification et à la sélection des projets éligibles. Le GFC a accompli toutes les tâches définies dans le GFF.

Les projets financés par les instruments de financement vert de l'entreprise ont été sélectionnés selon un processus approfondi et une analyse détaillée. Le processus de sélection comprend :

1 Phase d'identification et de préparation : un portefeuille de projets est établi par l'équipe de contrôle de gestion, le responsable de la trésorerie du Groupe et un spécialiste en financement. Les équipes ont une vue d'ensemble complète des projets du Groupe et un dialogue régulier avec les équipes opérationnelles.

2 Phase d'évaluation et de sélection des nouveaux projets : le GFC a ensuite examiné la liste des projets et évalué leur éligibilité au titre du GFF. Après avoir revu les projets, le GFC a sélectionné ceux qui seraient inclus dans le rapport.

3 Revue des projets existants : le GFC a revu la liste des projets qui avaient déjà été inclus dans le rapport. Si des projets ont été vendus, terminés ou restructurés, ou s'ils ne répondent plus aux critères d'éligibilité, ils sont retirés du portefeuille et remplacés par des projets équivalents sélectionnés dans le portefeuille de projets éligibles.

Il convient de noter que les projets sont ajoutés au rapport une fois que les fonds provenant des obligations vertes ont été débloqués.

Il est composé des membres suivants :

- CFO
- Responsable de la trésorerie du Groupe, également chargé des relations avec les investisseurs
- Spécialiste en financement
- Responsable durabilité
- Contrôleur(s) de gestion
- Spécialiste en finance durable de l'entreprise.

Allocation des fonds aux projets

En milliers de CHF	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total Green Bond 2020-2023	Total Green Loan 2023-2025	Proportion de l'investissement financé *
Énergies renouvelables	2 104	5 593	33 932	47 098	21 536	28 853	74 962	64 155	
Éoliennes terrestres	367	2 233	17 515	16 682	2 138	2 233	36 797	4 371	100%
Solaire – installations sur toiture		1 882	5 800	21 355	15 549	13 160	16 918	40 828	38%
Microgrid	756	943	3 121	2 254	1 691	1 751	6 325	4 191	23%
Hydraulique – petites et mini-centrales	981	535	7 496	3 545	1 183	9 765	12 522	10 983	10%
Hydraulique – centrales moyennes				863	975	1944		3 782	1%
Géothermie				2 400			2 400		2%
Efficacité énergétique	367	3 329	7 323	21 161	31 503	28 181	24 335	67 528	
Chauffages à distance (CAD)	367	3 329	7 323	21 161	31 503	28 181	24 335	67 528	49%
Mobilité propre		157	138	4 529	597	-123	1 104	4 194	
Infrastructure pour véhicules électriques		157	138	4 331	494	-123	1 104	3 893	96%
Production d'hydrogène				197	104	0		301	44%
Total	2 471	9 079	41 393	72 788	53 637	56 910	100 401	135 876	
En % du montant nominal							100%	91%	53%
Solde des capitaux non-alloués							0	14 124	

Solde des capitaux non-alloués : 14.124 MCHF.

En milliers de CHF	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total Green Bond 2020-2023	2 470	9 079	41 392	47 459		
Total Green Loan 2023-2025				25 330	53 637	58 097

* La proportion de l'investissement financé correspond à la proportion du projet financée par les emprunts verts. Dans le cas spécifique de participations, à l'exception des participations dans des filiales pour la catégorie «Efficacité énergétique», la proportion de l'investissement financé correspond à la part du montant total estimé de financement fourni par Romande Energie et les co-investisseurs jusqu'à complétion du projet.

* <https://www.un.org/sustainabledevelopment/>

Objectifs environnementaux

Les indicateurs-clés quantitatifs de performance environnementale sont basés sur le manuel «Harmonised Framework for Impact Reporting» publié par l'ICMA en juin 2024. Les données pour les années 2023-2025 ont été calculées sur la base des données de production réelles (ex-post). Les projections futures pour la catégorie «Énergies renouvelables» représentent soit le potentiel maximal à pleine capacité pour les projets déjà achevés, soit le potentiel maximal estimé à l'achèvement des projets en cours. Les projections futures pour la catégorie «Mobilité propre» représentent le potentiel à pleine capacité des chargeurs de véhicules électriques installés.

Énergies renouvelables	2023	2024	2025	Projection
Émissions de GES évitées par an (tCO ₂ -e)	364	525	1740	2140
Production annuelle d'électricité renouvelable (MWh)	11 850	49 320	79 340	100 920
Efficacité énergétique	2023	2024	2025	Projection
Émissions de GES évitées par an (tCO ₂ -e)	59	718	3 251	17 843
Nombre de bâtiments raccordés aux CAD*	483	698	748	NA
Production d'électricité (MWh)	55	185	0	-
Production de chaleur(MWh)	5 423	22 601	43 189	71 751
Production de froid (MWh)	2	11	13	-
Mobilité propre	2023	2024	2025	Projection
Réduction des émissions de GES grâce au remplacement de l'essence par de l'électricité (tCO ₂ -e)	298	582	572	13 45
Consommation annuelle d'électricité (MWh)	212	415	408	959
Équivalent en km parcourus (pKM)	1 250	2 442	2 402	5 645

Avantages sociaux et économiques

Une grande partie des projets financés par les finance-ments verts sont situés en Suisse romande, soutenant ainsi à la fois l'économie locale et les communautés. Par exemple, l'utilisation de ressources locales dans les chauffages à distance génère des opportunités sur le marché du travail local. De plus, les chauffages à distance aident les ménages, les entreprises et les municipalités desservies dans leurs efforts en matière d'efficacité énergétique.



Méthodologie du bilan de gaz à effet de serre (BGES) de Romande Energie

* Compte tenu de la nature physique et indivisible de cet indicateur, le chiffre indiqué représente le nombre total de raccordements dans toutes les installations de CAD auxquels des fonds ont été alloués. Il n'est pas ajusté proportionnellement à la part du financement vert alloué à chaque installation. Les bâtiments raccordés sont de types variés et peuvent inclure à la fois des habitations individuelles et des immeubles commerciaux.

ISS-CORPORATE



Revue du rapport annuel

Vérification post-émission du rapport d'impact des instruments de financement vert de Romande Energie au 9 mars 2026

Instrument	ISIN	Date d'Emission	Date de Maturité	Montant Emis (CHF)
Green Bond	CH1196217017	July 15, 2022	July 15, 2037	100 M
Green Loan	N/A	July 10, 2024	July 10, 2039	150 M

Résumé de l'évaluation



ALIGNEMENT
AVEC LE
DOCUMENT-
CADRE

1. Processus d'évaluation et de sélection des projets

2. Gestion des Fonds

3. Reporting



ALIGNÉ



ALIGNEMENT
AVEC LE
HFIR

■ Le rapport d'impact des instruments de financement vert est conforme au Cadre Harmonisé pour les Evaluations d'Impact de l'ICMA (HFIR). L'émetteur respecte les principes fondamentaux et, le cas échéant, les recommandations.

■ L'émetteur s'engage à effectuer un reporting annuel, à illustrer les impacts environnementaux et à assurer la transparence sur la gestion des risques ESG.

ALIGNÉ



AFFECTATION
DES FONDS &
INDICATEURS
D'IMPACT

PUBLICATION DE L'AFFECTATION DES FONDS ET PERTINENCE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET D'IMPACT

L'affectation des produits des obligations vertes et des prêts verts a été publiée, avec une ventilation détaillée par catégories de projets éligibles telles que définies dans le Document-Cadre de Financement.

Le rapport d'impact de financement vert de Romande Energie a suivi une méthodologie appropriée pour rendre compte de la performance et des impacts générés, en fournissant une information complète sur les sources de données, les méthodologies de calcul et le niveau de granularité, reflétant les meilleures pratiques de marché.

POSITIF

Nos revues de rapports fournissent aux émetteurs d'obligations vertes, sociales et durables une évaluation crédible et indépendante de leurs engagements, ainsi que de l'alignement avec les meilleures pratiques de marché en matière d'affectation des produits et d'impact des instruments de finance durable.

Notre évaluation reste valable tant qu'aucune modification significative n'est apportée au rapport.

ISS-CORPORATE

LEADING
SPO MARKET
EXPERTISE

EXPERIENCE ACROSS
ISSUER TYPES AND
ASSET CLASSES

SUPPORTED
BY WIDER ISS
FUNCTIONS